

Spécifications techniques

ELEMENTS A FOURNIR

PDF (1.3 ou 1.4) polices incluses
Pas de lien OPI

REMISE DES ELEMENTS

3 jours ouvrés avant parution.
Pour tout document provenant de province
ou de l'étranger, prévoir 72 heures de délai supplémentaire.
Nommer le fichier, avec au moins le nom de l'annonceur.

IMAGES

Résolution des images 300 dpi
Pas de RVB
Recadrer les images à la taille utilisée dans l'annonce

SEPARATION QUADRI

- Tons reproductibles de 5% à 90%
- Engraissement pour gris 50% : 22%
- Taux d'encrage : de 220% max
- Inclure le profil de séparation

Nous vous recommandons d'utiliser le profil
Isonewspaper26v4.icc disponible sur
http://www.ifra.com/WebSite/ifra.nsf/html/CONT_ISO_DOWNLOADS
Pas de couleurs PANTONE ni de tons directs.

TEXTES

Pas de textes trop maigres ni de corps trop petit dans
les noir au blanc et les aplats couleur.
Pas de textes en corps < 6
Prévoir 10 mm minimum pour la ligne de bloc

TRANSMISSION

Pour les fichiers supérieurs à 2 Mo, merci de nous faire parvenir
le fichier via un site de transfert (wetransfer, yousendit...)
Internet pour les fichiers inférieurs à 2 Mo,
Réception via e-mail :
maquette@teamedia.fr et **copie à boetie@lesechos.fr**

PUBLI-REDACTIONNEL / LETTRE OUVERTE

Toute publicité sous forme de rédactionnel doit :

- Porter la mention « Publicité » « Communiqué » en gras en
haut bord extérieur et dans un corps >10
- La typographie utilisée doit être très différente de celle du
quotidien (par exemple, utiliser des caractères baton)
- Les colonnes doivent être moins nombreuses et plus larges
que celles de la page du journal (ex : pour un format news,
composer le publi en 3 ou 2 colonnes vs 4).

Toute publicité de ce type doit être soumise à l'accord de
l'éditeur avant parution.

MENTIONS LEGALES

**En application des différents textes de loi et décrets, merci
de veiller aux mentions obligatoires.**

- La Loi Toubon, relative à l'emploi de la langue française,
toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être
traduites en français.
- Les mentions sanitaires (Loi Evin)
- La mention « photographie retouchée » conformément au
décret n° 2017-738 du 4 mai 2017 relatif aux photographies à
usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle
a été modifié, mis en application au 01.10.2017

CONTACTS TECHNIQUES

Eric DAVID	01 87 39 75 12	edavid@lesechosleparisien.fr
Isabelle NASSOY	01 87 39 75 43	inassoy@lesechosleparisien.fr
Edyta KARWOWSKA	01 87 39 75 31	ekarwowska@lesechosleparisien.fr

Adresse de livraison

Les Echos Le Parisien 5-7, rue Nélaton 75015 Paris